



Académie
d'Aix-Marseille -
Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
VAUCLUSE

Circonscription : IEN
PERTUIS

Tel : 0490772637

Fax : 04 90 77 29 53

Méi : ce.i.en.pertuis@ac-aix-marseille.fr

L'inspecteur de l'Education Nationale
Chargé de la circonscription IEN PERTUIS

à
Madame, Monsieur le Maire de Villelaure
Hôtel de ville
84530 Villelaure

A Pertuis, le 10/12/2019

Adresse :
160 AVENUE JEAN MOULIN

Objet : Organisation d'un service d'accueil à l'occasion du mouvement de grève prévu le 12/12/2019

84120 Pertuis

Madame, Monsieur le Maire

Conformément à la loi n° 2008-790 du 20 août 2008 instituant un droit d'accueil des élèves des écoles pendant le temps scolaire et notamment son article 5, vous trouverez ci-joint une liste des écoles publiques situées sur le territoire de votre commune et comportant, outre leurs éléments d'identification :

- le nombre de personnes ayant déclaré leur intention de participer au mouvement de grève du 12/12/2019
- le taux prévisionnel de participation à ce mouvement ; les écoles où le taux de déclarations préalables serait égal ou supérieur à 25% du nombre de personnes soumises à l'obligation de déclaration étant repérées en caractères gras.

Je vous rappelle que pour ces dernières, il vous appartient de mettre en place un service d'accueil selon la réglementation en vigueur.

Il vous revient d'en faire connaître les modalités pratiques aux parents d'élèves par les moyens les plus appropriés.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

L'Inspecteur de l'Education Nationale
CIRCONSCRIPTION DE PERTUIS
L'inspecteur (trice) de l'Education Nationale
Chargé de la circonscription IEN PERTUIS

Patrice GANDOIS



P.J. : une liste

Edition générale :

Villelaure

Ecoles maternelles

0840951C -

- Nb d'intention de participation : 3 - 60%

Ecoles élémentaires

0840466A -

- Nb d'intention de participation : 8 - 80%

Ecoles primaires

-